

La Crazette

Numéro 25 – Décembre 2013



Dans ce numéro

- 1 Edito
- 2 Echos du Conseil Municipal
- 2 Vie municipale
- 4 C'est à Cras !
- 4 Divers
- 6 Tribune libre

***Joyeux Noël
et
Bonne année
2014 !***



Edito

Chers Habitants de CRAS,

L'année 2013 touche à sa fin et il est temps de penser à la nouvelle année qui se profile, et qui sera je le souhaite sincèrement, riche en événements heureux pour vous tous.

Comme à l'accoutumée, l'équipe municipale vous propose le dernier numéro 2013 de notre journal communal, dans lequel est retracée la vie de la commune.

Un temps fort se situe autour de la rentrée scolaire, avec la mise en œuvre d'une nouvelle façon de penser l'école, concrétisée par un retour à la semaine étalée sur 5 jours.

Un important travail de concertation impliquant enseignants, parents d'élèves, personnels et élus a permis de proposer une organisation scolaire et périscolaire cohérente et surtout pleine de promesses puisque l'objectif majeur est de permettre aux enfants de mieux apprendre et ainsi de construire leur avenir au mieux de leurs intérêts et de leurs envies.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui, dans le plus grand respect de la Loi, se sont mobilisées autour de ce beau projet éducatif afin que sa mise en œuvre puisse se réaliser. Ce premier trimestre qui s'achève nous a permis de vérifier que le système fonctionne plutôt positivement, et qu'il est bien sûr perfectible.

L'école et la jeunesse qu'elle fédère fondent la société de demain ; C'est à l'école que les vocables « liberté, égalité, fraternité » prennent tout leur sens. Les enfants l'ont compris. Je tenais tout particulièrement à rédiger l'éditorial de ce journal sur ce thème là, et par là même, mettre en exergue ces valeurs républicaines qui nous animent et nous guident.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, lors de la cérémonie des vœux, le vendredi 10 janvier 2014 à 19 heures 30, à la salle Marcel Gaillard, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter des fêtes de fin d'année sereines et chaleureuses, auprès de tous vos proches.

Je vous adresse, à toutes et tous, l'expression de mon dévouement au service de notre village.

Nicole DI MARIA



Hommage à Hugues Vallin

Notre équipe municipale a été endeuillée cette année, par le départ d'Hugues VALLIN, le 3 juillet 2013.

Au-delà des qualités humaines que nous lui connaissions tous, je tenais à saluer son engagement au service de la collectivité. Hugues a œuvré jusqu'au bout dans le domaine qui lui avait été confié.

Il a suivi très précisément tous les dossiers de travaux, télévision numérique, téléphonie, électrification rurale, et surtout assainissements. Peu de temps avant sa disparition, il m'a remis un C.D. retraçant en images commentées les derniers tracés du réseau de La Combe du Moulin. Un travail précis de grande qualité, extrêmement précieux pour la commune.

Je tenais à lui rendre hommage, par ces quelques lignes, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les habitants du village.

Echos du Conseil Municipal

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2013

Madame le Maire a invité au conseil municipal Monsieur PROTSENKO du Cabinet UP2M, Monsieur Rémy GUYARD du CAUE, Monsieur CHUILON de la DDT, Madame BRESS de l'association APLOMB afin de formaliser les travaux d'urgence à envisager sur une partie du projet de restructuration de l'école primaire et rénovation (entrée, bloc sanitaire, salle de classe).

Mme le Maire rappelle l'étude confiée au cabinet UP2M destinée à tracer les aménagements structurants nécessaires à un développement raisonné et raisonnable du village dans les années à venir.

Parmi les investissements prioritaires figure la réhabilitation / ou la reconstruction de l'école primaire.

Le Maire rappelle l'endettement actuel de la commune, qui se terminera en 2020 et qui a trait à la construction de l'école maternelle ouverte en 2004.

Afin de ne pas grever au-delà du possible les finances communales, le conseil municipal à l'unanimité des présents décide de procéder dans un premier temps aux travaux urgents tels la construction d'un bloc de sanitaires, la rénovation de la salle de classe actuelle et la création d'un sas d'entrée. Ces travaux s'inscriront dans le cadre plus global du projet école/mairie ayant fait l'objet de l'étude précitée.

Le conseil municipal mandate le maire pour lancer les consultations d'architectes nécessaires et solliciter les subventions permettant d'en assurer le financement.

Fin des travaux à 11 heures.

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2013

• 2013-29 - FAISABILITE DE L'OPERATION « ENFOUISSEMENT BT/FT » CHEMIN DE LA PERATIERE - SEDI.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet envisagé concernant l'enfouissement BT/FT chemin de la Peratière. Une étude de ce projet a été réalisée par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère. Il convient de mettre en œuvre un « dépôt d'environ 400 ml de réseau BT et 380 ml de réseau FT », d'un remplacement par du câble souterrain avec reprise des différents branchements. Pour ce qui est relatif au réseau France Télécom, le câblage et la reprise des différents branchements restent sous Maîtrise d'Ouvrage de France Télécom.

Le montant prévisionnel des travaux sous maîtrise d'ouvrage SEDI :

- Réseau Basse Tension électrique : 106 636 € TTC
- Réseau France Télécom : 28 633 € TTC
- Reste à la charge de la commune : 25 193 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet.

• 2013-30 - MAINTIEN DES MISSIONS DE LA DDT DE L'ISERE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la fin de la convention ATESAT en vigueur actuellement.

Pour mémoire, tous les documents d'urbanisme sont instruits par les services de l'Etat considérant que ce service est primordial pour les petites communes qui ne bénéficient pas d'un véritable service d'urbanisme.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité sollicite le maintien de ce service.

Le Conseil communautaire de la 3C2V dans sa séance du 14 novembre 2013 a également délibéré pour que ce service soit maintenu.

• 2013-31 - MODIFICATION DU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVITE M.N.T (délibération 11-2008)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat prévoyance a été mis en place concernant des garanties souscrites auprès de la MNT permettant d'assurer aux agents un maintien de salaire en cas de maladie ordinaire excédant 3 mois. Le taux de cotisations sera modifié et prendra effet au 1er janvier 2014, ainsi que le numéro du contrat.

La cotisation s'élèvera à 1.77 % de la masse salariale.

Le numéro du contrat sera le suivant : 038137-PMS00.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'augmentation du taux de cotisation et la modification du numéro du contrat.

• 2013-32 - MISE A JOUR DU TARIFS DE LOCATION JOURNALIERE DE LA SALLE DES FETES

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de compléter le règlement de la salle des fêtes par la mise à jour de l'avenant concernant la possibilité de la location en journée, et pendant la semaine.

Le montant de 100€ est reconduit.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant ci-dessus.

• **2013-33 - FINANCEMENT DES SEANCES AUTOUR DE LA MARE PEDAGOGIQUE PAR LES SCOLAIRES (délibération du 31 mai 2010)**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'animation des activités réalisées autour de la mare pédagogique est assurée par l'association Espace Nature Isère. Cette animation concerne tous les enfants scolarisés dans le regroupement scolaire « Cras Morette ».

Morette ayant financé les séances de 2012, Cras financera celles de 2013 estimées à 960 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition de Madame le Maire et l'autorise à procéder au paiement de la somme demandée.

• **2013-34 - CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITE**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande d'indemnité du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 97 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Madame TOUCHE Claudine, Receveur Municipal intérimaire du 1 03 2013 au 31 08 2013 ainsi qu'à Madame VITTE Monique à compter du 1er septembre 2013.

• **2013-35 MISE EN SECURITE ELECTRIQUE DES ARMOIRES DE COMMANDE D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Suite à la délibération du 9 juillet 2013, le SEDI nous informe que la réalisation des travaux sur le réseau d'éclairage public sera effective dès que les financements auront été acquis. Le montant des travaux est estimé à 3 937 €

La contribution communale aux investissements s'élèvera à 662 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition de Madame le Maire et l'autorise à procéder au paiement de la somme demandée.

• **PROCHAINE CRAZETTE**

Parution mi-décembre

• **SMICTOM**

Synthèse de l'audit dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 7 février 2013

• **ASSOCIATION DECLIC**

Lors de la réunion du CCAS en date du 13 novembre 2013, il a été évoqué la dissolution de l'association « déclic » de Saint Marcellin dont les statuts prévoient une répartition des fonds excédentaires. Le CCAS a décidé de déposer sa candidature afin d'obtenir un financement pour l'achat d'une « sono » destinée à permettre l'animation des temps intergénérationnels, ainsi que les après-midi récréatifs du club des aînés.

Madame le Maire tenait à informer le conseil municipal de cette décision.

• **MUTUALISATION DE SERVICES ENTRE CRAS ET MORETTE**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Maire de Morette en date du 10 octobre 2013 concernant le projet d'une convention de mutualisation nécessaire à l'exercice de certaines missions communales (dénéigement, véhicules, matériel, ruisseau des Feugères).

Un courrier concernant le projet de coopération conventionnelle entre les communes de Cras-Morette a été adressé en Préfecture. Madame Le Maire rend compte de la réponse de Monsieur le Préfet précisant les conditions réglementaires pour une telle convention.

• **ASSAINISSEMENT**

Une antenne faisant partie de la phase 2 le village s'effectuera en 2014, (chemin en face de la place du Lavoir). A l'occasion de ces travaux, la pose d'une canalisation sera mise en place pour les évacuations des eaux pluviales provenant du chemin communal.

QUESTIONS DIVERSES

- **CHAUFFAGE ATELIER COMMUNAL**

Les travaux sont terminés. Le chauffage est opérationnel.

- **ROUTE DE MONTFERRIER**

Réfection d'une partie de chaussée suite aux dégâts occasionnés par la neige.

- **ELAGAGE DU TILLEUL SITUE PRES DE L'ATELIER COMMUNAL**

L'élagage de cet arbre sera effectué pendant l'hiver par un professionnel.

Après les questions diverses, la séance est levée à 23 heures 30.

Vie municipale

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre dernier, la municipalité de Cras a commémoré l'anniversaire de 1918.

Madame le Maire a annoncé que 2014 sera marquée par de nombreuses manifestations à l'occasion du centenaire du début de la grande guerre (notamment à Pressins en Isère - voir ci-dessous).

Après l'assassinat à SARAYEVO le 28 juin 1914, de l'archiduc autrichien François Ferdinand, le jeu des alliances fait basculer l'Europe dans la guerre.

Le 31 juillet Jean Jaurès est assassiné. Les pacifistes perdent leur leader.

Le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France et à la Belgique.

Après quatre années de guerre et la mort de 1 315 000 soldats, la France sera victorieuse mais meurtrie à jamais en perdant une partie de sa jeunesse.

A Pressins, près de Pont de Beauvoisin, « **Regards de Mémoire** » constituera une manifestation importante du département sur le thème de la guerre 14-18.

Du 1er mai au 26 octobre 2014, une reconstitution des conditions de vie (et de mort !) des soldats sera présentée à travers des scènes sonorisées portant sur différents thèmes (l'infirmerie, l'assaut, etc.).

Des expositions aborderont aussi des sujets comme les femmes pendant la guerre, l'aviation, etc.).

Cette manifestation s'adresse à tous les publics notamment les scolaires.

C'est à Cras

UNE CENTENAIRE A CRAS

Ci-dessous, l'intervention du Maire de la Commune :

« C'est avec un très grand plaisir et également avec une grande émotion que je me trouve aujourd'hui auprès de vous, entourée de votre famille, de vos amis, et de toutes les personnes qui prennent soin de vous au quotidien.

Vous avez 100 ans ! Un siècle de vie ! Je ressens à la fois du respect et de l'admiration devant cette longévité au cours de laquelle vous avez traversé de grandes joies mais également des peines immenses.

Vous avez travaillé énormément, maitresse de maison à la ferme familiale, au Château comme disent les aînés de la commune de CRAS, toujours levée la première et la dernière à rejoindre la chambre, le soir.

Votre parcours de vie est digne et suscite le plus grand respect. Vous avez su tout à la fois éduquer vos enfants au mieux, leur réussite sociale en témoigne, accompagner votre conjoint, agriculteur, et également maire du village pendant de nombreuses années.

Au nom de tous les habitants de CRAS que j'ai l'honneur et le plaisir de représenter aujourd'hui auprès de vous, je tiens à vous dire tout le respect et toute l'amitié sincère et affectueuse que nous avons pour vous.

Bon anniversaire, chère Camille MERMET-GERLAT. »

VŒUX 2014

L'équipe municipale présentera ses vœux à la population **vendredi 10 janvier 2014, à 19h30 heures**, à la salle Marcel Gaillard. La soirée se prolongera autour du verre de l'amitié et d'une association toujours appréciée de pain de campagne et de caillettes, confectionnés sur place, dans le plus grand respect de la tradition.

MONDEE

Le samedi 18 janvier 2014, les agriculteurs de la commune seront heureux de vous accueillir pour leur mondée. A noter dans vos agendas ! Venez nombreux !

Divers

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Cras jusqu'au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence pour les inscriptions se tiendra en mairie le mardi 31 décembre 2013 de 9h à 12h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens de nationalité française, dès leurs 16 ans, sont invités à se présenter en mairie pour le recensement militaire. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La mairie vous délivrera une attestation de recensement qui sera demandée pour tous les passages d'examens ou concours, inscription auto-école, etc. Attention, cette attestation doit être soigneusement conservée car la mairie ne peut délivrer de duplicata.

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 24 décembre à midi au vendredi 27 décembre. En cas d'urgence, merci de contacter les élus.

USAGERS TRANSISERE CARTE OURA

L'Office de Tourisme du Pays de Vinay et Le Grand Séchoir seront fermés du 1er au 31 janvier 2014.

- Pour **recharger** votre carte OÙRA! pour **janvier**, vous pourrez acheter le titre de transport **à partir du 20 décembre jusqu'au 31 décembre**. L'accueil sera ouvert de 14h à 17h30, du mardi au dimanche (fermé le lundi).
- Pour **recharger** votre carte OÙRA! pour **février**, vous pourrez acheter le titre de transport **le week-end du 1er et 2 février 2014**. L'accueil sera ouvert de 14h à 17h30.

Réouverture de l'Office de Tourisme et du Grand Séchoir :

- à partir du 1er février 2014 au 31 mars 2014 – de 14h à 17h30 ;
- Du 1er avril au 31 octobre – de 10h à 18h (fermé le 01/05) ;
- du 1er novembre au 31 décembre – de 14h à 17h30 (fermé le 25/12).

Fermé le lundi, fermé en janvier.

LA MISSION LOCALE AUSSI FAIT SA RENTREE !

En dehors des entretiens individuels avec une conseillère, plusieurs ateliers sont d'ores et déjà programmés pour les jeunes 16/25 ans sortis du système scolaire.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel, d'un logement ou que vous ayez quelques soucis de santé, de budget,... la Mission Locale vous propose de participer à différents ateliers.

Chaque semaine

Tous les mardis matin : un atelier « Information sur le Service Civique » est organisé.

Tous les mardis après-midi : un atelier technique « Prospection emploi » vous est ouvert. Objectifs : Boostez votre CV et votre lettre de motivation, contactez avec succès les employeurs et décrochez un entretien !

Programme de décembre

- Mardi 3 matin : Pause santé sur les MST, le sida, ...
- Mardi 10 matin : Pause santé avec le Pop's pour échanger sur le système de santé
- Vendredi 13 matin : Bilan de santé complet avec Isba suivi d'un petit déjeuner
- Mercredi 18 matin à St Marcelin, jeudi 19 matin à Pont en Royans et après-midi à Vinay : Pause santé Prévention avant les fêtes
- Jeudi 19 après-midi : simulations d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors.

D'autres ateliers seront mis en place d'ici décembre. Pour vous tenir informé en temps réel, rendez-vous sur Facebook.

Tous ces ateliers sont gratuits. Il vous suffit de vous inscrire auprès de Karine à l'accueil de la Mission Locale ou au 04 76 38 83 42.

CENTRE MEDICO-SOCIAL DE VINAY

Nous avons le plaisir de vous communiquer des informations pratiques sur le Centre Médico-Social de Vinay.

Nouvelle adresse du CMS de Vinay : 1 rue Paul Martinais – Tél. : 04 57 53 11 20

Accueil du public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : accueil téléphonique seulement

Assistantes sociales : sur rendez-vous au 04 76 57 53 11 20

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : sur rendez-vous au 04 76 36 38 38

Consultations de nourrissons :

- sur rendez-vous au 04 57 53 11 20
- tous les mardis matin et 4ème mardi après-midi à Vinay
- tous les 1er et 3ème jeudis après-midi à St Quentin sur Isère

Sage femme : sur rendez-vous au 04 76 36 38 38

Puéricultrices : Permanences tous les jeudis matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi au 04 57 53 11 20

ELECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014 :

ATTENTION LA LOI A CHANGE

Pour les communes de moins de 1000 habitants :

- le dépôt et l'enregistrement des candidatures deviennent obligatoires,
- les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée,
- seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour,
- si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir (11 à Cras)

de nouveaux candidats pourront se présenter au second tour,

- il n'y a pas d'obligation de parité,
- une déclaration de candidature est obligatoire au premier tour de scrutin pour tous les candidats,
- une déclaration au second tour de scrutin est obligatoire pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour.

Les candidatures doivent être déposées à la Préfecture au plus tard :

- pour le 1er tour, le troisième jeudi qui précède le tour de scrutin à 18 heures,
- pour le 2ème tour, le cas échéant, le mardi qui suit le 1er tour à 18 heures.

La déclaration de candidature indique expressément :

- les noms et prénoms ;
- le sexe ;
- la date et le lieu de naissance ;
- le domicile ;
- la profession du candidat et sa signature.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Ce sont les conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau qui siégeront au conseil communautaire, c'est-à-dire le Maire en qualité de titulaire et un adjoint suppléant pour les communes de moins de 500 habitants.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE

ECOLOGIQUE (SRCE)

La DREAL Rhône-Alpes communique :

« La constitution d'une trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité, figure parmi les plus importantes mesures des Lois Grenelle. Dans chaque région, sa mise en œuvre repose sur l'élaboration d'un schéma régional de cohérence écologique.

- Du 17 décembre au 27 janvier 2014, le SRCE sera soumis à enquête publique.
- Le dossier d'enquête sera tenu à disposition du public à la Préfecture de Grenoble, aux jours et heures d'ouverture ci-après : 30/12 (9h – 12 h) ; 08/01 (9 h – 12 h) ; 27/01 (9 h – 12 h).
- A la sous-préfecture de La Tour du Pin : 20/12 (8 h 30 – 11 h 30) ; 17/01 (8h 30 – 11 h 30).
- Les documents peuvent être consultés sur les sites Internet de la DREAL Rhône-Alpes : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>
- Ou du Conseil Régional : <http://www.rhone-alpes.fr>

La Crazette

Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cras - 12 route des Ecoles – 38210 CRAS -
Tel 04 76 07 94 10 – Fax 04 76 07 55 87
Courriel : mairie.cras@laposte.net

Responsable de publication : Valérie VIEUX-MELCHIOR

Commission information et communication :
Valérie VIEUX-MELCHIOR – Franck MICHEL

Ne pas jeter sur la voie publique

Tribune libre : la parole aux associations

Le souci permanent des élus locaux de se rapprocher de leurs administrés est une constante, quelle que soit leur appartenance politique. Ce souci répond au besoin des habitants à être informés régulièrement des affaires de leur commune. Nous nous efforçons de rédiger un bulletin communal dans un style objectif et respectueux de la neutralité.

Cette rubrique « Tribune libre : la parole aux associations » permet ainsi à chaque association de s'exprimer librement... sans engager la responsabilité des élus.

ACCA

La saison de chasse 2013 – 2014 sera marquée comme le veut la tradition, par un repas dansant, **le samedi 25 janvier 2014** et une matinée boudin **le dimanche 16 février 2014**.

Crâlines et Crâlins seront les bienvenus à ces manifestations festives placées sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

ADMR - AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

La traditionnelle vente de brioches au profit de l'ADMR aura lieu le **samedi 11 janvier 2014**.

Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui se présenteront ce jour-là.

AMICALE.COM

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre-Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du syndicat intercommunal scolaire vous invite à sa

9^{ème} VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Notre fabrication est artisanale et nous vous proposons :

- saucissons à cuire
- merbudes
- pétafine
- pains
- pognes
- saint-genix



La vente aura lieu le

**DIMANCHE 9 FEVRIER 2014
A VATILIEU DE 9H A 12H.**

Vous recevrez courant janvier 2014 dans votre boîte aux lettres les bons de commande.

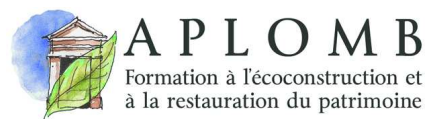
Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014.



Le bureau d'Amicale.Com

APPLOMB

Le projet de reconstruction du four de la Combe Billard avance : nous l'avons déménagé le mardi premier octobre 2013, grâce à l'aide de M. Martoya et de Michel : il est maintenant bien à l'abri dans les locaux communaux. Les pièces de la sole ont malheureusement été altérées par un trop long séjour contre la terre humide, elles n'ont pas pu être



déplacées en un seul morceau. Si l'accord de tous nous est donné, le chantier de reconstruction commencera fin 2014.

Pour le moment, notre formation d'Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine (OPRP) a pris fin le vendredi 22 novembre en présence de Mme Gervasi (conseillère régionale en charge de la formation professionnelle) qui a remis leur diplôme aux 7 stagiaires lauréats à la maison des associations de Saint Marcellin où nous continuons à dispenser nos cours théoriques.

Une nouvelle formation d'Ouvrier Professionnel en Ecoconstruction (OPEC) vient de commencer le 27 novembre. Vous aurez l'occasion de voir nos 13 stagiaires très prochainement rue des écoles : ils vont apprendre à mettre en œuvre différentes techniques d'isolation dans nos locaux cralins.

GRAND SOU DES ECOLES CRAS-MORETTE

« Le Grand Sou des Ecoles Cras-Morette », qu'est-ce que c'est ?

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore, c'est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter de l'argent afin de financer des projets scolaires des enseignant(e)s pour les enfants scolarisés à Cras et Morette.

Entre autre, comme projets, des spectacles, des visites de musée en lien avec l'apprentissage, l'initiation à de nouveaux sports, des découvertes scientifiques mais aussi la possibilité de classes transplantées...

Cette année, c'est un projet commun de salon du livre avec la création littéraire pour chaque classe qui est proposée...et d'autres encore...

Tout ceci ne serait bien évidemment pas possible sans la participation à nos manifestations des parents, habitants de Cras et Morette ainsi que ceux des communes environnantes.

C'est pourquoi, nous tenons à remercier toutes les personnes pour leur investissement quel qu'il soit, mais aussi les mairies des deux villages pour leur aide précieuse et le Conseil General de L'Isère pour son soutien financier.

N'oublions pas les enseignant(e)s pour la recherche de projets scolaires tout aussi attrayant les uns que les autres et qui permettent ainsi à nos enfants de s'ouvrir à de nouvelles découvertes.

Tous les nouveaux parents qui souhaitent être actifs et prêts à nous aider, même ponctuellement dans notre association sont les bienvenus.

Nous vous rappelons les manifestations qui ont lieu dans le courant de l'année :

- la **brocante**, début octobre
- la traditionnelle **vente de caillettes, pains et pétafine** le dernier week-end de novembre.
- depuis cette année, pour les fêtes de Noël, la **commande d'huîtres, saumons et escargots**, début décembre et livrée le 24 décembre au matin...

Nous concluons cette année en vous souhaitant de très bonnes fêtes avec vœux de santé et bonheur !

Les membres du « Sou des écoles Cras-Morette »

KARATE CLUB

Coup d'œil sur la saison écoulée et des projets sous le sapin

L'approche des fêtes de fin d'année est un moment privilégié pour faire une rétrospective de la saison sportive écoulée, une saison particulièrement riche en émotions et en événements pour les jeunes athlètes crâlins. Ceux-ci se sont en effet vaillamment illustrés, particulièrement en compétition. La taille modeste de notre commune n'a pas entamé leur appétit de victoire et à trois reprises le club de karaté de Cras arrive premier club isérois en termes de résultats, au niveau du département (coupe combat PPB), de la région (coupe de ligue combat honneur) et de l'inter-régions (Open inter-régions de Lyon), dépassant à ces occasions les plus gros clubs grenoblois. Une belle opportunité pour les enfants de nous rappeler que la taille ne compte pas.

En point d'orgue d'une saison sportive avec des résultats en forte progression, Cras a donc obtenu pas moins de dix qualifications pour représenter la région aux championnats de France. Johanne et Natacha Barbarin sont allées défendre les couleurs de Cras à Paris en kata et en combat, tandis que Emma De Rosa, Rayan Dridi, Olivier Effantin, Margot Sindel, Nicolas Lachaux-Le Maillot et Carla Marrano représentaient Cras en combat. C'est dans le prestigieux Institut National du Judo que Carla Marrano réalise l'exploit en décrochant le premier classement national pour le jeune club : une septième place chez les pupilles de plus de 45kg.

Pour récompenser les efforts des jeunes crâlins, le club a fait le déplacement à l'Open International de Bâles afin de faire ses premiers pas sur la scène internationale et se confronter aux haut-niveau européen. Là encore les jeunes karatékas n'ont pas démerité avec dix podiums : une médaille d'or, huit médailles d'argent et une médaille de bronze.

Mais le club n'en reste pas là en s'impliquant également dans la formation de jeunes arbitres, primordiale non seulement pour le bon déroulement des compétitions, mais aussi pour la bonne formation des athlètes et la connaissance des réglementations. C'est pour cette raison que le club a formé quatre arbitres : Margot Sindel, Natacha Barbarin, Alix Lachaux-Le Maillot et Rachid Hida. La présence d'arbitres au sein d'un club est un puissant facteur de transmission des valeurs sportives telles que le respect des règles et d'autrui, ce qui est un excellent exemple d'implication pour les plus jeunes karatékas et montre que l'excellence ne passe pas que par les résultats sportifs.

Enfin, Cras peut s'enorgueillir d'avoir formé ses trois premières ceintures noires : Sandrine Barbarin, Rachid Hida et Jean-Marie Varlet ont été reçus à l'examen national, prouvant que les adultes eux aussi n'avaient pas ménagé leurs efforts.

Cette nouvelle saison sportive 2013/2014 s'annonce pleine de promesses et d'émotions, de sueur et de larmes. Avec un stage exceptionnel qui a vu la championne du monde Alexandra Recchia venir à la rencontre des jeunes crâlins pour les entraîner et les motiver toute une journée, c'est une saison qui démarre sur les chapeaux de roues !

Et c'est à la veille des fêtes que Cras hébergera la deuxième édition de la Coupe Crâline, une compétition de kata qui se déroulera à la salle Marcel Gaillard le Samedi 14 Décembre de 10h à 18h. Elle regroupera plus de 130 athlètes du département, avec la participation de bénévoles du club mais également de la commune : un grand merci à M. Chamarier pour la réalisation du podium.

Toute l'équipe du Karaté Club de Cras vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre soutien et les encouragements que vous témoignez aux jeunes athlètes crâlins.

Sportivement,

Sandrine & Rémi Barbarin

